



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE GUADELOUPE
COMMUNE DE TROIS-RIVIERES



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2014

L'an Deux Mil quatorze, le mercredi 23 avril, le Conseil Municipal de la ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Député-Maire pour la tenue de sa 4^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 15 avril 2014.

Présents : VAINQUEUR-CHRISTOPHE Hélène – MAGLOIRE Claude – OTTO AZINCOURT Josette – RENIER Renaud – MARCIN Dany – RUPAIRE Justin – EUGENIE Gilberte – RENIER Philippe – HATILIP ROCH Achille – BARTHEL Léonard – JERSIER Claude – SAINTE-LUCE Ninette – LAROCHELLE Louis – CHAIBRIANT Michel – SACILE Serge – DEGLAS Louisiane – GILLES Christelle – LAROCHELLE Lucie – FAVORINUS Justina – NOEL Jean-Philippe – FRANCISQUE Jean-Louis – EDAU François – BARTHEL Annick – LAROCHELLE Laurence – MACHARES Chantal – LIBER Jean-Luc – FAUSTA Jimmy – CHRISTOPHE Laurence(28)

Représentés : SAINT-VAL Marie-Agnès (*Ayant donnée procuration à Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE*).....(1)

DELIBERATION N°17
REALISATION D'UN NOUVEAU CAPTAGE D'EAU, D'UN RESERVOIR À
L'HERMITAGE ET DE L'ADDUCTION AU RESERVOIR DE GOMMIER :
ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'étude hydrogéologique pour la mise en exploitation des résurgences de l'Hermitage (conception de captage et protection de la ressource) confié au groupement « Antéa-Safège » en 2012 ;
- **Considérant** qu'il convient aujourd'hui de réaliser dans les meilleurs délais les actions suivantes :
 - Obtention des autorisations administratives des futurs ouvrages de captage au niveau de l'Hermitage ;
 - Travaux d'aménagement des sources de l'Hermitage ;
 - Création d'un réservoir au niveau de l'Hermitage d'une capacité de 1 500 m³ ;
 - Création de l'adduction de Gommier depuis l'Hermitage ;
 - Travaux de raccordement des nouvelles ressources à la conduite existante ;
 - Travaux de renforcement de la distribution à l'aval immédiat du réservoir ;

.../...

.../...

- **Considérant** qu'il convient de scinder cette opération en 2 phases :

La première phase, à mettre en œuvre dès le deuxième trimestre 2014 qui comprend l'aménagement des sources et le renforcement de l'adduction vers le réservoir de l'Hermitage pour un montant estimatif qui s'élève à **1 303 500,00 € HT** ;

La deuxième phase, qui pourrait débiter dès le second semestre 2014, comprendra la construction d'un réservoir de 1 500 m³, le renforcement de la conduite de distribution en sortie de stockage et la création d'une conduite d'adduction du réservoir du Gommier pour coût estimé de **2 632 000,00 € HT**.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOPTE les plans prévisionnels de financement qui se déclinent ainsi qu'il suit :

1ere Tranche :

<i>Participation Organismes publics</i>	
Office de l'Eau Guadeloupe	500 000,00 € (38,4 %)
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux- DETR 2014	542 800,00 € (41,6 %)
<i>Participation communale –Service de l'Eau</i>	260 700,00 € (20 %)
Montant total des études et travaux	1 303 500,00 € HT

2eme Tranche :

<i>Participation Organismes publics</i>	
Office de l'Eau Guadeloupe	500 000,00 € (19 %)
Fonds européens (FEDER, FEI)	2 105 600,00 € (80%)
<i>Participation communale –Service de l'Eau</i>	26 400,00 € (1 %)
Montant total des études et travaux	2 632 000,00 € HT

AUTORISE Madame le Maire à solliciter les subventions subséquentes auprès des différents financeurs ainsi qu'à lancer toutes les procédures légales (marchés, convention) et à constituer les budgets pour les réaliser.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, les jours, mois et an susdits.../...

